

" Si j'enseigne, c'est pour apprendre " !

Par Romuald NDONG ASSOUMOU*

Libreville/Gabon

« **L'ÉCOLE** est le berceau de la République », déclarait l'ancien Premier ministre français Lionel Jospin en juin 1997, durant sa déclaration de politique générale devant le Parlement. C'est parce que la situation qui prévaut actuellement à l'école publique mérite l'attention de tous que je me suis permis de faire cette tribune.

Je vais me permettre le singulier, parce que j'assume l'entière responsabilité des propos qui soutiennent cette publication. Il y a quelques années que je me suis engagé dans le monde de l'éducation. Un engagement qui n'a nullement été le fruit d'une accumulation d'échecs scolaires ou d'un chômage, mais d'une aspiration profonde et un choix conscient.

Quoi de plus beau que de voir un enfant, qui au mois de septembre ne savait rien ni des chiffres, encore moins des lettres, en juillet récite l'alphabet et parvient à compter de 0 à 50, voire 100 ? Si, je me suis engagé à l'enseignement, c'est pour contribuer à préparer les futurs citoyens à savoir vivre dans notre société moderne, dépendante de l'économie et la finance, mais aussi de révéler et développer les talents ainsi que les capacités latentes et intrinsèques à chaque apprenant.

"Jardiniers en intelligences humaines" de Victor Hugo, les enseignants, nous avons le devoir de conduire les élèves sur le chemin qui les appelle à aller à la rencontre d'eux-mêmes, des autres ainsi que de leur environnement. Une tâche pas facile au demeurant.

J'ai pu remarquer, depuis quelques années, qu'un certain nombre d'actions, liées aux balbutiements des politiques publiques en matière d'éducation, sont de nature à décourager les vocations et à freiner l'élan de ceux qui, par conviction, ont choisi d'enseigner.

Pour Noël Mamère, « l'école est le grand média de la République ». A ce titre, les gouvernants doivent classer l'école comme une priorité nationale. Étant, au-delà de tout, le lieu où l'État véhicule son évangile républicain. De l'avènement des premiers syndicats vers 1989 à nos jours, les re-

vendications restent les mêmes chez nous. Les structures d'accueil sont insuffisantes, absence d'une gouvernance scolaire viable, une gestion approximative des carrières, etc. Un chapelet de revendications auquel l'organisation des États généraux de l'éducation et de la formation de 2010 n'a toujours pas trouvé de remède définitif. L'État doit remettre l'école au centre de la République. Car, il s'agit d'une « plate-forme où il y a un minimum d'égalité et dans laquelle on peut se sentir citoyen », selon Faïza Guène.

EN MODE "SAINT THOMAS" * Il est étonnant de constater la léthargie et l'incompétence qui caractérisent désormais l'Inspection Générale des Services, la Direction centrale des Ressources humaines, les Directions de l'Enseignement, les Directions d'Académie et même l'IPN (Institut pédagogique national, ndlr). Comment comprendre qu'un enseignant puisse aller au terme d'une année sans être inspecté sur ses usages pédagogiques? Comment expliquer l'immobilisme qui caractérise les responsables des DAP/DAL, qui n'arrivent même pas à engager des visites dans les bassins pédagogiques pour être au contact des enseignants et de leurs conditions de travail?

A un moment où la tendance est au constructivisme, qui invite à la contextualisation, l'IPN est dans l'incapacité de proposer de nouveaux curricula pour être en phase avec les approches éducatives actuelles. A quoi sert la DCRH au ministère de l'Éducation nationale, si le suivi des carrières continue à être mené par les enseignants eux-mêmes ? C'est finalement grâce à la rue que les professionnels de l'éducation parviennent quelquefois au salut.

Le ministre et son cabinet se bornent à faire des "États généraux de l'éducation et de la formation" leur bréviaire. Or, les principales recommandations de ces assises n'ont pas encore eu un début de concrétisation. Le Nouveau Système de Rémunération n'a d'égal que la légèreté du panier de la ménagère. La promesse de construction de neuf collèges et huit établissements primaires, à la suite de la signature d'une convention d'un prêt en 2016 entre le gouvernement et l'AFD

(Agence française de développement, ndlr) a mis les enseignants en mode « Saint Thomas », au regard des expériences passées. Les conseillers du ministre donnent l'impression de réinventer la roue. Ils le poussent à prendre des décisions impopulaires, inadaptées et sans réel impact pour l'amélioration du système éducatif. Laisant croire que l'école n'est plus une priorité républicaine. Une attitude qui n'a de concurrente que la démobilisation des parents d'élèves.

La famille a toujours été au cœur des dispositifs éducatifs, qu'il s'agisse du droit traditionnel ou moderne. La Constitution de la République, en son Article premier, alinéa 16, stipule que : « les soins à donner aux enfants et leur éducation constituent pour les parents, un droit naturel et un devoir. Les parents ont le droit, dans le cadre de l'obligation scolaire, de décider de l'éducation morale et religieuse de leurs enfants ». La seule responsabilité de l'État est donc d'assurer l'« égal accès ». Le choix relève d'abord des parents. Il est incompréhensible qu'on assiste au spectacle actuel mettant en évidence leur irresponsabilité.

Depuis un certain temps, la mode est à la création des associations des parents d'élèves dans les établissements scolaires à travers le pays. Il en existe même une fédération. Ces structures, devant être des partenaires pour les responsables administratifs et les enseignants, ne jouissent guère d'une bonne réputation. Personne ne sait d'ailleurs à quoi sert l'allocation budgétaire qu'elles perçoivent. Personne ne peut dire où est-ce qu'elles se réunissent et à quelle fréquence.

Je me suis souvent demandé si l'école à laquelle me conduisait de force feu ma grand-mère, illettrée de son état, a toujours le même retentissement dans le cœur des parents du 21e siècle? Comment perçoivent et appréhendent-ils l'école de nos jours ? Est-ce toujours pour eux « celle qui donne à chaque enfant le maximum de chances »? Devrions-nous croire qu'au Gabon, ils ont choisi pour leurs enfants la voie de l'échec? Le développement du banditisme dans les cours de récréation m'encourage à le penser.

Le parent gabonais pense que l'école en général, et

l'enseignant en particulier doivent se substituer à lui et à la famille. Oubliant que « l'éducation n'est pas le fait de l'école, mais bien de quelques vertus qu'on porte en soi ». Ces « vertus » sont, en fait, le produit de l'éducation de base. Où, on nous appris à dire « bonjour » ou à ranger notre lit au réveil. Le constat est plus qu'affligeant.

Ils ne sont plus nombreux ces parents qui arrivent à faire le suivi scolaire de leurs enfants. Seraient-ils devenus des parents « alimentaires »? Je suis tenté de le croire. Leur insouciance est plus que patient. Seul compte le passage en classe supérieure de leur enfant, surtout depuis l'érection du redoublement en sacrilège dans notre société. Un redoublement dont les raisons sont souvent multiples mais qui, pour eux, trouve son origine dans les grèves incessantes des enseignants.

NOUVEAUX LEADERS* Le système éducatif gabonais vit au rythme des grèves depuis 1990. Une situation liée aux revendications que j'ai énumérées plus haut. S'il est difficile d'en vouloir aux enseignants d'exercer leur droit à la grève, il m'est permis de dire ici que la fréquence des grèves a fini par déconcerter l'opinion et a favorisé l'avènement des « business school » au Gabon.

L'école publique qui, jadis, était la locomotive de l'éducation au Gabon, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Au-delà des questions infrastructurelles, les débrayages perpétuels ont fini par convaincre les parents d'essayer le privé. Ainsi, de tous les degrés, l'attrait pour le secteur privé ne se justifie que du seul fait des grèves dans les structures scolaires publiques.

Le temps des revendications purement syndicales est révolu. La qualité de ceux qui dirigent le mouvement jette plus que jamais de l'opprobre sur la corporation. Les aspirations des enseignants sont désormais une couverture vers la conquête d'une épaisseur politique. Des alliances contre nature et autres arrangements déconcertent la base qui se sent abusée, mais préfère se taire pour éviter d'essuyer des quolibets et invective de tout genre. La gouvernance syndicale elle-même a fini par faire éclore des querelles de

leadership, qui ont fini par éteindre les nobles aspirations de ses mouvements.

De cause à effet, la situation du cycle infernal des grèves a fini par me convaincre de ce que : « les écoles doivent rester l'asile inviolable où les querelles des hommes ne pénètrent pas », comme l'écrivit Jean Zay. Or, au Gabon, l'école est devenue le terrain de la transposition des querelles politiques. Les syndicats ne sont plus que des caisses de résonance des partis politiques. Ces amalgames contribuent à la disparition du prestige des enseignants. Il suffit de voir l'image qu'on renvoie plus que jamais dans la société. Nous sommes la risée du peuple, au même titre que les hommes politiques.

L'enseignant, au regard de la responsabilité sociale qui est la sienne, doit pouvoir être à la hauteur de la confiance que la société a placée en lui. L'école, en tant qu'ascenseur social, est en panne dans notre pays, ce à cause du syndicalisme démagogique. On est plus enclin à encourager l'échec au détriment de la réussite. La meilleure formule pour désigner cette aversion est certainement : « L'école pour échouer », du titre d'un livre de Gilbert Nguema Endamane. Il ne me sera pas utile de parler de la désinvolture dans l'exécution des instructions officielles, toute chose concourant à faire de l'école gabonaise, « une école en danger ».

Tout en dénonçant le fait de faire mêler les aspira-

tions politiques des individus aux revendications, j'en appelle à la mise à plat des bureaux des syndicats et j'invite à l'avènement de nouveaux leaders. Les bureaux actuels des syndicats ont montré leurs limites à être de véritables caisses de résonance des revendications du monde de l'éducation. Il nous faut de nouvelles personnalités qui n'ont aucune relation avec les partis politiques, qui n'ont aucune autre ambition que celle de servir l'école gabonaise. Chaque enseignant, dans son for intérieur, doit se demander si l'agenda actuel des syndicats reflète ses aspirations professionnelles. Est-ce qu'il défend toujours le motif de son engagement dans la grande famille des enseignants? Doit-on continuer à détruire alors que nous devons être des bâtisseurs? Devons-nous continuer à suivre des personnes qui ont dévoyé la cause syndicale? La politique n'a pas sa place à l'école! Pour moi, l'enseignement est un choix de vie et je dis de tout cœur avec Joseph Joubert que « si j'enseigne, c'est pour apprendre, [car], enseigner, c'est apprendre deux fois ». Il faut, de ce pas, que chaque enseignant reparte aux origines de sa vocation pour qu'ensemble nous travaillions au développement de la « nouvelle école gabonaise ».

* Enseignant Certifié d'Histoire-Géographie (Master en Histoire des sociétés et civilisations africaines)

